

**AVIS AUX USAGERS
DU BASSIN D'ARCACHON n° 20/2008**

**BALISAGE DES CHENAUX INTERIEURS
DU BASSIN D'ARCACHON**

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence relative à la surveillance et à l'entretien des balises des chenaux intérieurs du Bassin d'Arcachon, le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon informe les navigateurs, qu'il a procédé à la mise en conformité des voyants des 68 balises d'intersection ou de délimitation de ces chenaux.

Les travaux ont consisté en l'enlèvement des voyants cylindriques blancs numérotés existants, et à leur remplacement par des voyants normalisés de type « cardinal » ou « latéral ».

Ces voyants ont fait l'objet le 18 février 2008, d'une présentation à la Commission Nautique Locale et d'une validation de leurs caractéristiques.

La numérotation des balises restent inchangées, sauf la balise H5 située à l'entrée du chenal d'accès au port de Biganos qui a été renommée H4.



Arcachon, le 8/09/2008

**Le Responsable de la Subdivision Territoriale et Maritime
du Bassin d'Arcachon**

Pierre MORIN